

Le mandat de la CCN est de mettre en valeur le rôle de la capitale nationale pour qu'elle soit un lieu de rencontre pour tous les Canadiens et un miroir de la grande diversité culturelle du pays.

Ministre responsable:
ministre des Travaux publics

Commission de la Fonction publique du Canada

Administration centrale
L'Esplanade Laurier, tour Ouest
300, avenue Laurier Ouest
Ottawa (Ontario)
K1A 0M7

Bureaux régionaux et de district: Whitehorse, Yellowknife, Vancouver, Edmonton, Regina, Winnipeg, Toronto, Ottawa, Montréal, Québec (Sillery), Moncton, Halifax, Charlottetown et St. John's.

Renseignements: Ottawa-Hull (613) 996-5010.

La Commission est l'agent recruteur de la Fonction publique. Elle s'occupe aussi des appels interjetés contre certaines nominations et gère les programmes de formation et de perfectionnement.

Ministre responsable:
secrétaire d'État

Commission de réforme du droit du Canada

Administration centrale
Édifice Varette
7^e étage
130, rue Albert
Ottawa (Ontario)
K1A 0L6

Bureau régional: Montréal.

Renseignements: Ottawa-Hull (613) 996-7844.

La Commission effectue des recherches en matière de droit pénal et de procédure pénale, de droit administratif, de protection de la vie et de rédaction des lois. Ses rapports au Parlement, ses documents de travail et ses documents d'étude sont offerts gratuitement au grand public sur demande écrite.

Ministre responsable:
ministre de la Justice

Commission des allocations aux anciens combattants

Administration centrale
Édifice Daniel J. MacDonald, 2^e étage
161, rue Grafton
(C.P. 7700)

Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard)
C1A 8M9

Renseignements: Charlottetown (902) 566-8080.

Appels-allocations: la Commission fait fonction de tribunal d'appel pour les requérants et les bénéficiaires qui s'estiment lésés. Elle revoit les décisions du ministère des Affaires des anciens combattants pour s'assurer qu'elles sont conformes à l'objet de la loi et que cette dernière est administrée uniformément partout au Canada. Elle rend des décisions en vertu d'articles de la législation où la Commission est la seule autorité compétente. Elle fournit des interprétations des lois et des règlements et conseille le Ministre au sujet des règlements visés par les lois.

Commission des champs de bataille nationaux

390, avenue de Bernières
Québec (Québec)
G1R 2L7

Renseignements: Québec (418) 648-3506.

La Commission des champs de bataille nationaux a été créée dans le but d'acquérir, de préserver et d'aménager les champs de bataille historiques de Québec et d'en faire un parc des champs de bataille nationaux.

Ministre responsable:
ministre de l'Environnement

Commission des réclamations étrangères

Édifice Pearson
Tour C, 7^e étage
125, rue Sussex
Ottawa (Ontario)
K1A 0G2
(Adresse postale: C.P. 432, Ottawa (Ontario)
K1N 8V5)

Renseignements: Ottawa-Hull (613) 995-7707 ou 992-0976.

La Commission des réclamations étrangères examine les réclamations contre les pays étrangers avec lesquels le Canada a conclu ou est en train de négocier des accords, en vue d'indemniser les Canadiens dont les biens ont été nationalisés ou enlevés de quelque autre façon sans dédommagement. A la conclusion d'un tel accord, la Commission fait savoir dans chaque cas au secrétaire d'État aux Affaires extérieures et au ministre des Finances si le réclamant est admissible à recevoir une indemnité et, dans l'affirmative, elle suggère le montant de la somme à verser.